



Déclaration Liminaire au CDAS de l'Eure

Évreux, le 3 juillet 2025

Monsieur le Président,

Nous ne sommes résolument pas fatalistes, mais il faut avouer qu'entre notre budget amputé de plusieurs milliers d'euros et l'annonce du nouvel opérateur « mutuelle ALAN » choisi par le ministère, des nuages continuent de s'amonceler au-dessus de la tête des agent·e·s.

Ce CDAS se tient toujours dans un contexte budgétaire alarmant pour l'Action Sociale. Au niveau interministériel, le budget a été réduit de 30 millions d'euros pour 2025. Les agent·e·s de la Fonction Publique en sont les premières victimes.

La start-up ALAN a été choisie par notre ministère comme opérateur santé pour notre protection sociale qui sera obligatoire pour tous les actifs et actives à partir du 1^{er} janvier 2026.

Un recours sur la forme a été déposé par la MGEFI. La mutuelle a été déboutée tout récemment.

Nous ne pouvons pas laisser passer un tel choix.

Fondée sur une relation exclusivement digitale avec les assuré·e·s, Alan, une licorne française, a remporté plusieurs marchés publics (ministère de l'Environnement et services du Premier Ministre).

Les ministres ont fait le choix du pire et mis fin à des décennies d'économie sociale et solidaire au travers du référencement de la MGEFI. Un choix qui s'inscrit dans un contexte de destruction méthodique du secteur public et de ses valeurs, notamment d'un certain esprit mutualiste.

Il est de notoriété publique que le modèle économique du néo-assureur ALAN est fragile, sa pérennité n'est pas assurée. Le développement accéléré de cette société a généré des pertes comptables considérables.

Ces chiffres inquiètent et relèvent un modèle de développement problématique. En résumé : plus le groupe accumule des pertes, plus il doit y faire face en multipliant les levées de fonds. Cette manière d'agir pourrait s'apparenter à de la « cavalerie ». Dire que nous sommes au Ministère des Finances...

Et maintenant ?

Nous sommes en colère mais gardons la tête froide. Ce choix ne remet pas en cause l'accord que nous avons signé et dans lequel **Solidaires Finances** a arraché beaucoup de choses. Cet accord est notre rempart et nous le défendrons à la virgule près, auprès du ministère et de l'opérateur. Ce dernier a également été tenu de prendre des engagements pour obtenir le marché. Nous ne les connaissons pas entièrement à ce jour mais **Solidaires Finances** sera aussi intransigeant que vigilant. Notre stratégie lors des comités de suivi sera une stratégie de combat pour la défense des intérêts de l'ensemble des agent·e·s du Ministère.

Vous l'aurez compris, nous aurions préféré un autre choix qui corresponde à nos valeurs mais le dispositif pour la couverture santé et prévoyance n'est pas remis en cause.

Les points de crispation s'accumulent un peu trop à notre goût au sein du Ministère des Finances.

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'abrogation de la circulaire de la DGAFP concernant l'attribution de chèques-vacances à destination des retraité·e·s.

Les représentant·e·s de **Solidaires Finances** au CDAS de l'Eure.